

## Groupe de travail 3 : Contrôle de l'UE et questions sanitaires, règles en matière de protection des consommateurs

### Projet d'ordre du jour

Mercredi 18 septembre 2024 (09h00 – 12h30 CET)

Copa Cogeca (Salle de réunion A), Rue de Trèves 61, 1040 Bruxelles

Interprétation en EN, ES, FR

**09h00** Mot de bienvenue du Président, Benoît Thomassen

**09h05** Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (05.06.24)

**09h10** Points d'action

- Etat des lieux des points d'action de la dernière réunion - informations

**09h15** Sécurité alimentaire

- Présentation de l'étude du Parlement européen « Atelier sur le pacte vert pour l'Europe – Défis et opportunités pour la pêche et l'aquaculture de l'UE – Partie III : Aspects de la sécurité alimentaire » par Rod Cappell (Poseidon Aquatic Resource Management)
- Échange de vues

**10h00** Règlement sur les emballages et les déchets d'emballages

- Présentation sur les impacts des objectifs de réutilisation du paquet pour les industries de la pêche, de l'aquaculture et de la transformation du poisson de l'UE par Lea Salihovic (EUMEPS)
- Échange de vues
- Voie à suivre

**10h45** Pause

**11h00** Horizon Europe

- Présentation du projet « Mr. Goodfish 3.0 : Empowering Sustainable Seafood Choices » par Clara Boissenin (ECSITE) et Hélène Buisson (Nausicaa)
- Échange de vues

**11h45** Information pour le consommateur

- Mise à jour des travaux du groupe de réflexion conjoint MAC/AAC sur l'information des consommateurs dans le secteur HoReCa par Brian Thomsen, président du groupe de discussion
- Examen d'un projet d'avis sur l'information des consommateurs sur les produits de la pêche et de l'aquaculture, notamment dans le cadre du secteur HoReCa



- Voie à suivre

**12h20 Divers**

**12h25 Résumé des mesures de suivi**

**12h30 Fin de la réunion**

DRAFT



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Information	Sécurité alimentaire	En 2023, la commission PECH du Parlement européen a commandé une étude sur la manière dont les initiatives du pacte vert pour l'Europe peuvent avoir un impact sur la sécurité alimentaire dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture.	Présentation de l'étude sur la sécurité alimentaire par l'un des auteurs de l'étude.	- <a href="#">Étude</a>
Information + Décision	Emballages et déchets d'emballages	Le 18 juillet 2024, le MAC a reçu une lettre des députés européens sur les impacts des objectifs de réutilisation au titre du règlement sur les emballages et les déchets d'emballages sur l'industrie européenne de la pêche et de la transformation du poisson. En vertu du Règlement, il y aura des obligations sur les objectifs de réutilisation, l'établissement d'un système collaboratif pour la réutilisation, la responsabilité de la collecte et un système de traçabilité.	Présentation des impacts attendus par un représentant de l'EUMEPS. Décision sur la voie à suivre (p. ex., aucune, suivi de l'évolution de la situation, rédaction d'avis).	- <a href="#">Lettre de l'EUMEPS</a> - <a href="#">Observatoire législatif</a>
Information	Horizon Europe (M. Goodfish 3.0)	Mr Goodfish 3.0 est un projet d'Horizon Europe visant à favoriser des choix de pêche durables, qui s'appuie sur une campagne lancée en 2010 pour développer une application proposant des recommandations et des recettes saisonnières. Lors d'une précédente édition, le MAC a accepté d'entrer en contact avec les projets M. Goodfish 3.0 et Verifish en raison de leur pertinence pour le développement de critères de durabilité pour les produits de la pêche et de l'aquaculture.	Présentation du projet Horizon Europe « Mr Goodfish 3.0 » par un membre du consortium.	- <a href="#">Informations</a>
Information	Information pour le consommateur	À la suite d'une proposition du Conseil consultatif de l'aquaculture, un groupe de réflexion conjoint sur l'information des consommateurs dans le secteur HoReCa a été créé. Le mandat a été approuvé le 2 février 2024. Le	Mise à jour des travaux du groupe de réflexion par le président du groupe de discussion. Le cas échéant,	- <a href="#">Mandat</a> - Projet de d'avis (par e-mail / espace membre)

		<p>groupe de réflexion s'est réuni les 22 février, 28 mai et 2 septembre 2024. L'objectif serait que la recommandation soit adoptée d'ici la fin du mois d'octobre 2024. Lors de la réunion du 5 juin 2024, le secrétaire général a fait le point sur les travaux du groupe de réflexion.</p>	<p>examen d'un projet d'avis sur l'information des consommateurs.</p>	
--	--	---	---	--

DRAFT